

## **SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le huitième jour du mois de janvier en l'an deux mille huit, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Berchmans Dancause  
Jean-Pierre Ducruc  
Gratien Tardif  
Michel Cameron

Absent : Michel Routhier

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 3 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
  - Session spéciale du 17 décembre 2007 (budget)
  - Session spéciale du 17 décembre 2007 (autres)
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transfert(s) budgétaire(s)
  - Autorisation à payer les comptes de dépenses à terme fixe
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
  - Dépôt du bilan annuel par le comité (campagne de financement)
- 6) Urbanisme
  - Comité consultatif d'urbanisme
    - Nomination d'une présidente
  - Comité de démolition
    - Nomination des membres
  - Règlement numéro 404-2007 aux fins de modifier principalement les articles 6,8 et 9 du règlement numéro 305-2001 constituant un comité consultatif d'urbanisme
    - Adoption
- 7) MRC de Lotbinière
  - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 8) Varia
  - Célébration des mariages et des unions civiles par le Maire
  - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)

Période de questions  
Levée de l'assemblée

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008

### 001-2008 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

### PROCÈS-VERBAL

### 002-2008 SESSION SPÉCIALE DU 17 DÉCEMBRE 2007 (BUDGET)

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 17 décembre 2007 (budget), tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### 003-2008 SESSION SPÉCIALE DU 17 DÉCEMBRE 2007 (AUTRES)

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 17 décembre 2007 (autres), tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 004-2008 COMPTES À PAYER ET TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## MUNICIPALITÉ

### SALAIRES DE DÉCEMBRE 2007 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 25 NOVEMBRE 2007 AU 29 DÉCEMBRE 2007	MAIRE ET CONSEILLERS	14 250,00
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	9 109,75
	INSPECTEUR MUNICIPAL	5 078,15
	URBANISME	75,06
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ÉLECTORAL, BRIGADE, POMPIER, MÂCHOIRES DE VIE, P/RÉPONDANTS, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, POLYVALENTE, BIBLIOTHÈQUE & PAT. EXTÉRIEURE	29 856,47
	AVANTAGES SOCIAUX	5 817,12
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>64 186,55</b>

### COMPTES PAYÉS À PARTIR DU 18 DÉCEMBRE 2007 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	REDEVANCE ENFOUISSEMENT NOV. 2007	539,79
	CRÉDIT RED. ENFOUISSEMENT NOV. 2007	-74,87
	SERVICE DÉCEMBRE 2007	9 580,96
GROUPE CASTONGUAY INC.	ÉCLAIRAGE, CELLULE PHOTO ÉLECTRIQUE LOISIRS	81,97
	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC OCT.	684,39
	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC NOV.	684,39
HYDRO-QUÉBEC	STATION POMPAGE RUE LECLERC	78,68
	ASCENSEUR	145,91
	DÉGRILLEUR	310,95
	CHALET DES SPORTS	603,88
	POSTE INCENDIE	857,24
	STATION POMPAGE RUE LAFLEUR	89,93
	ÉCLAIRAGE URBAIN	103,28
	U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	2 219,14

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008**

JACQUES GAUTHIER	CARTOUCHE ENCRE, ETUI, CHARGEUR & ENTRETIEN CELLULAIRE	135,57
VÉRONIQUE L.CHRÉTIEN & DANNY BERGERON	REMBOURSEMENT TAXES	447,60
MARCEL LEMAY	REMBOURSEMENT TAXES	878,68
RENÉ OUELLET	REMBOURSEMENT TAXES	12,97
SNC-LAVALIN INC.	PLANS & DEVIS EMISSAIRE RUE AUGER	1 111,01
TÉLUS COMMUNICATIONS	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	839,75
ULTRAMAR (BNC)	ESCOMPTE ULTRAMAR	-2,98
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	133 648,88
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>152 977,12</b>

**COMPTES À PAYER À PARTIR DU 18 DÉCEMBRE 2007**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ARÉO-FEU LTÉE	ÉQUIPEMENT CAMION INCENDIE	7 282,54
BÉTON LAURIER INC.	SABLE (RÉSERVE HIVER)	544,51
BIBBY STE-CROIX INC.	LOCATION SITE DÉPÔT NEIGE 2007	5 859,81
BIOLAB - DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU ANALYSE D'EAU	320,32 963,96
BUROPLUS ST-EX	FRAIS RETARD CRÉDIT FOURNITURE DE BUREAU FOURNITURE DE BUREAU FOURNITURE DE BUREAU URB.	,06 -13,09 42,96 20,50
CLAUDE LECLERC	MANTEAU D'HIVER VOIRIE	113,94
CMP MAYER INC.	BOYAU INCENDIE	337,29
COMMUNICATIONS MÉTROPOLITAINE	ÉTUI & CHARGEUR VOIRIE	43,28
DOCUMENT EXPRESS	AVIS MUNICIPAL N° 78 (6 PAGES) CRÉDIT AVIS MUNICIPAL N° 78 AVIS MUNICIPAL N° 79	1 024,41 -494,54 459,22
EMCO QUÉBEC LTÉE	BRIS AQUEDUC RUE POULIOT MANCHON	356,29 356,29
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	BRIS AQUEDUC RUE POULIOT BRIS AQUEDUC RUE LEMAY (POLYVALENTE PAMPHILE LEMAY) SABLAGE C/COMM.	426,17 427,31 136,74
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	ENVOI COLIS U/EAU ST-ÉDOUARD	30,14
FLEURS DE LAURIER	FLEURS (DÉCÈS M. GUY THIBODEAU, PÈRE MEMBRE DU CCU)	64,95
GARAGE GEORGES MANAWIEL INC.	ENT. & RÉP. GMC VOIRIE	111,84
GÉNÉRATRICE DRUMMOND	PIÈCES & ACC. STATION POMPAGE ST-ÉDOUARD	860,40
JACQUES LEMAY	TÉLÉPHONE P/RÉPONDANTS	9,28
KORVETTE	BIEN NON DURABLE C/COMM.	15,19
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN	173,91
LES ENTREPRISES J-R AUGER	ABRASIF SECTEUR URBAIN	191,15
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	BRIS RUES POULIOT & GARNEAU	1 713,53
LES ENTREPRISES J-R AUGER	ÉPANDAGE ABRASIFS	191,15
M.R.C. DE LOTBINIÈRE	SUPPORT TECHNIQUE (RÈGL. 387-2007 RUE PROJÉTÉE) FRAIS COURS D'EAU 2007 ÉQUILIBRATION RÔLE ÉVAL.2007	40,53 457,95 11 367,97
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES, FORMATION & ADHÉSION COMBEQ 2008 URBANISTE	6 379,68
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	ÉCLAIRAGE U/EAU ST-ÉDOUARD 01-12-2006 AU 30-11-2007	79,44
OXYGÈNE PRO-TECH INC.	GAS P/RÉPONDANTS GAS P/RÉPONDANTS GAS P/RÉPONDANTS GAS P/RÉPONDANTS GAS P/RÉPONDANTS GAS P/RÉPONDANTS	22,38 22,38 22,38 22,38 29,63 48,12

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008**

PETITE CAISSE CARMEN	TIMBRES-POSTE & BIEN NON DURABLE C/COMM.	38,44
PETITE CAISSE SENTIER PÉDESTRE	ESSENCE SENTIER PÉDESTRE PIÈCES & ACC. SENTIER PÉDESTRE	142,81
POSTES CANADA	AVIS MUNICIPAL N <sup>o</sup> 77, N <sup>o</sup> 78, N <sup>o</sup> 79 & CALENDRIERS GAUDREAU	448,49
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	HON. PROF. DOSSIER CÔTE SOUS-BOIS HON. PROF. DOSSIER ZONE INONDABLE	2 414,77 601,14
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE U/EAU CRÉDIT PALETTE U/EAU	2 020,34 -22,79
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	MOUSSE C/COMM. ASPHALTE, CRÉDIT ASPHALTE CHLORE U/EAU AMPOULE GARAGE SEL À GLACE VOIRIE ANTIGEL VOIRIE CHLORE U/EAU ANTIGEL VOIRIE RUBAN, ROBINET U/EAU & GARAGE ENTRETIEN CAMION VOIRIE ISOLANT VOIRIE RONDELLE ENSEIGNE VOIRIE CORROSTOP INCENDIE	11,21 -171,95 37,06 5,36 49,37 47,34 643,25 31,56 62,11 12,43 62,40 5,17 41,77
SIGNALISATION LÉVIS INC.	SIGNAL. PISTE VTT & MOTONEIGE	216,51
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	LAVE VITRE INCENDIE PRODUITS D'ENTR. C/COMM	12,27
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	132,72
TÉLUS COMMUNICATIONS	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	56,82
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE GMC VOIRIE ESSENCE DAKOTA VOIRIE ESSENCE DAKOTA VOIRIE ESCOMPTE ULTRAMAR	54,01 75,00 60,02 103,01 72,25 67,01 -1,55
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>47 390,70</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>264 554,37</b>

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 13-2007

005-2008

**AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉPENSES À TERME FIXE**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer les dépenses à terme fixe dans le délai imparti, savoir :

**COMPTES DE DÉPENSES À TERME FIXE**

Salaires	451 625
Avantages sociaux	66 355
Poste et transport	8 350
Service téléphonique	15 841
Police	225 905
Immatriculation des véhicules	3 215
Enlèvement des déchets	120 399
Contrats de déneigement & abrasifs	148 423
Essence & huile	13 600
Électricité & ent. réseau d'éclairage	95 512
Frais de financement (intérêts)	209 487
Remboursement dette long terme & fonds roulement	338 173
Quotes-parts M.R.C. – Adm., évaluation, enfouissement, cour municipale, etc.	245 493
Part. fin. - O.M.H.	28 163
Part. fin. - Centre culturel	100 000
<b>T O T A L :</b>	<b>2 070 541</b>

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008

Le certificat de crédits suffisants # 01-2008 est émis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

006-2008

#### COMPTE À PAYER

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### CENTRE CULTUREL

##### SALAIRES DE DÉCEMBRE 2007A-12 RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 25 NOVEMBRE 2007 AU 29 DÉCEMBRE 2007	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 930,44
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE MAINTENANCE & RESTAURANT	14 715,25
	AVANTAGES SOCIAUX	2 716,49
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>21 362,18</b>

##### COMPTES PAYÉS À PARTIR DU 18 DÉCEMBRE 2007A-12 RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
STAR CHOICE TÉLÉVISION NETWORK INC.	SERVICE CABLE	30,76
TELUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	303,96
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50,00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>384,72</b>

##### COMPTES À PAYER À PARTIR DU 18 DÉCEMBRE 2007A-12

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	303,38
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	959,57
LES FROMAGES SAPUTO S.E.N.C.	ACHATS RESTAURANT	274,96
GÉRALD PLAMONDON	FRAIS DÉPLACEMENT	91,28
LES FROMAGES SAPUTO S.E.N.C.	ACHATS RESTAURANT	117,84
MOLSON CANADA 2005	ACHATS BAR CRÉDIT ACHATS BAR	2 783,92 -866,01
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	REMB. CAPITAL & INTÉRÊTS RÈGLEMENT 361-2005 ENLÈVEMENT ORDURES DÉC. 07	11 237,64 154,06
PETITE CAISSE	RENFL. NOV.(ACHATS BAR, ENTR. & RÉP. BAT., ACHATS REST.)	102,19
SUPERMARCHÉ STE-CROIX	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	7,21 40,77
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>15 206,81</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>36 953,71</b>

##### SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

007-2008

#### DÉPÔT DU BILAN ANNUEL PAR LE COMITÉ (CAMPAGNE DE FINANCEMENT)

ATTENDU le bilan reçu du Service de premiers répondants de Sainte-Croix daté du 18 décembre 2007;

## **SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le bilan du Service de premiers répondants de Sainte-Croix relativement à la campagne de financement et l'achat de matériel pour un surplus de 2 588,74 \$, et dont 1 588,74 \$ sont remis à la municipalité.

**DE** remercier les commanditaires Camping Belle-Vue inc. et l'Abel Armoire inc. pour leur commandite d'équipement pour le service.

**ET** de remercier les membres du Service de premiers répondants de Sainte-Croix pour leur implication à cette campagne.

### **URBANISME**

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

008-2008

#### **NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE**

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer madame Andrée Laroche pour agir à titre de présidente au sein du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2008, selon la recommandation U68-2007 dudit comité.

#### **COMITÉ DE DÉMOLITION**

009-2008

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

- M. Jacques Gauthier, maire
- M. Michel Cameron, conseiller
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller

Leur mandat est renouvelable en janvier de chaque année.

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 404-2007 AUX FINS DE MODIFIER PRINCIPALEMENT LES ARTICLES 6, 8, ET 9 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 305-2001 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

010-2008

#### **ADOPTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est régie sous les dispositions du Code municipal du Québec;

**ATTENDU** les pouvoirs conférés à ce conseil par les articles numéros 146 à 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil juge approprié de remplacer le règlement numéro 305-2001, afin de le réactualiser;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné le 17<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2007 relativement à ce règlement;

#### **IL EST PROPOSÉ :**

Par Gratien Tardif,

#### **APPUYÉ :**

Par Jean-Pierre Ducruc,

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008

**QUE** le présent règlement numéro 404-2007 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

**QUE** le règlement numéro 404-2007 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 404-2007 entrera en vigueur conformément à la loi.

### MRC DE LOTBINIÈRE

011-2008

### SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

**ATTENDU QUE** la MRC de Lotbinière a entrepris les démarches pour se doter d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie conformément à la Loi sur la sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** la Loi 112 sur la sécurité incendie oblige les municipalités locales et les MRC à réévaluer leur méthode d'intervention en favorisant la compatibilité de leurs services de sécurité en incendie notamment en matière de prévention des incendies;

**ATTENDU QUE** la MRC de Lotbinière entreprend sous peu l'élaboration des plans de mise en œuvre faisant partie intégrante du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** le conseil des maires de la MRC de Lotbinière est en accord avec les recommandations concernant le rôle du préventionniste régional tel qu'indiqué dans les tableaux suivants:

Actions sous la responsabilité du préventionniste régional et incluses dans la quote-part :

<b>Actions prévues dans l'entente et prises en charge par la MRC</b>			
<b>Élaboration de programme</b>		<b>Autres actions</b>	
1	Analyse des incidents	16	Rapport statistique annuel d'analyse des incidents
2	Rapport d'activités		
3	Visite résidentielle	17	Rencontre de regroupement d'achats
4	Inspection de bâtiments de risque élevé et très élevé	18	Mise à jour de la réglementation
5	Entraînement des pompiers	19	Règlement de création de service incendie
6	Entretien, vérification et signalisation des poteaux incendie	20	Formation aux pompiers pour les visites de bâtiments
7	Entretien et vérification des véhicules	21	Modèle de plan d'intervention
8	Inspection de bâtiments agricoles	22	Calendrier de formation
9	Sensibilisation du public	23	Évaluation des ententes inter municipales
10	Prévention propre aux bâtiments présentant des lacunes en intervention	24	Analyse du système de communication d'urgence
11	Procédure de recrutement de pompier		
12	Procédure d'atteinte de force de frappe	25	Protocoles de déploiement automatique des ressources
13	Guide d'intervention	26	Mode de coordination entre intervenant du même milieu
14	Aménagement de points d'eau conforme	27	Analyse de chaque point d'eau
15	Entretien, vérification et signalisation des points d'eau	28	Recommandation de renouvellement de véhicule
		29	Collaboration lors des enquêtes

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 08 JANVIER 2008

### **Inspections sous le principe de facturation : Utilisateur-payeur**

<b>Risque</b>	<b>Intervalle d'inspection (en année)</b>	<b>Responsable du programme</b>	<b>Inspecté par</b>
Faible	5	Préventionniste	Pompiers
Moyen	4	Préventionniste	Pompiers
Élevé	4	Préventionniste	Préventionniste
Très élevé	3	Préventionniste	Préventionniste
Bâtiment agricole	4	Préventionniste	Pompiers/ Ce assurance

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le préambule de la présente résolution afin d'autoriser M. François Paquin, technicien en prévention incendie, à élaborer les plans de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie selon les éléments présentés.

### **VARIA**

012-2008

#### **CÉLÉBRATION DES MARIAGES ET DES UNIONS CIVILES PAR LE MAIRE**

**ATTENDU** l'adoption du projet de loi n° 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation sanctionnée le 8 juin 2002;

**ATTENDU QUE** ce projet de loi permet de demander au ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a reçu et recevra probablement d'autres demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix demande au ministre de la Justice de désigner le maire, monsieur Jacques Gauthier, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité conformément à la loi.

#### **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)**

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Jean-Pierre Ducruc par le directeur général et secrétaire-trésorier.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

013-2008

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de lever la présente session à 20 : 21 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

Bertrand Fréchette  
Directeur général et secrétaire-trésorier